

Pour mieux comprendre les aperçus des Fonds Placements Banque Nationale, voici des détails concernant chaque section qui les composent.

L'aperçu du fonds est divisé en deux parties : la première partie présente l'information sur le fonds tandis que la deuxième partie présente les frais, les droits et d'autres renseignements complémentaires.

L'EN-TÊTE

Cette section présente le nom complet du fonds tel qu'il apparaît dans le prospectus simplifié et le nom de la série décrite par l'aperçu du fonds.

Fonds indiciel international Altamira
Série Investisseurs • NBC839

APERÇU DU FONDS au 27 mai 2011

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds indiciel international Altamira que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre conseiller ou avec le Service-conseil placements Banque Nationale en téléphonant au 1 888 270-3941 ou à l'adresse placements@bnc.ca, ou visitez le www.bnc.ca.

BREF APERÇU

Date de création du fonds :	29 juillet 1998	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion de portefeuille Natcan inc.
-----------------------------	-----------------	--------------------------------	-------------------------------------

BREF APERÇU

Cette section présente les faits saillants du fonds, dont :

- **Date de création du fonds :** Date à partir de laquelle cette série du fonds a été mise en vente au public et à partir de laquelle on effectue le suivi de l'information financière sur le rendement de cette série du fonds.
- **Valeur totale du fonds :** Le montant en dollars représente la valeur marchande totale de l'actif de l'ensemble des séries du fonds.
- **Ratio des frais de gestion (RFG) :** Exprimé en pourcentage de l'actif du fonds, le RFG représente les frais exigés par le gestionnaire pour gérer un fonds. Il comprend l'ensemble des coûts associés à la gestion des placements au sein du fonds, les dépenses de marketing et d'administration ainsi que les honoraires versés au représentant. Le RFG varie selon le fonds.
- **Gestionnaire de portefeuille :** Nom de la société qui gère les actifs compris dans le fonds. Le gestionnaire de portefeuille suit et choisit les placements selon les objectifs de placement.
- **Distributions :** La fréquence prévue des distributions.
- **Placement minimum :** Montant du dépôt initial minimum, de placements additionnels et de placements pré-autorisés.

Banque Nationale en téléphonant au 1 888 270-3941 ou à l'adresse placements@bnc.ca, ou visitez le www.bnc.ca.

BREF APERÇU

Date de création du fonds :	29 juillet 1998	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion de portefeuille Natcan inc.
Valeur totale au 29 avril 2011 :	15,4 \$ millions	Distribution :	Annuelle
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,62%	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Les objectifs de ce fonds consistent à assurer la croissance et la protection du capital à long terme. Le fonds investit principalement dans des titres et des produits dérivés fondés sur des indices boursiers des principaux pays du monde, tel que le MSCI Europe, Australasie, Extrême-Orient. Les graphiques ci-

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Cette section décrit la nature fondamentale du fonds et les caractéristiques qui le distinguent des autres fonds. On y indique également les dix principaux placements, le nombre total de placements et le pourcentage de la valeur marchande que représentent les dix principaux placements. Le graphique démontre les pourcentages de la répartition d'actifs dans le portefeuille.

Valeur totale au 29 avril 2011 :	15,4 \$ millions	Distribution :	Annuelle
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,62%	Placement minimal :	500 \$ (initial), 50 \$ (additionnel), 25 \$ (systématique)

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Les objectifs de ce fonds consistent à assurer la croissance et la protection du capital à long terme. Le fonds investit principalement dans des titres et des produits dérivés fondés sur des indices boursiers des principaux pays du monde, tel que le MSCI Europe, Australasie, Extrême-Orient. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 29 avril 2011. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (29 avril 2011)	Répartition des placements (29 avril 2011)	Principaux secteurs (29 avril 2011)						
<ol style="list-style-type: none"> 1. Indice FTSE 100, Jun 11 2. Indice TOPIX 51K, Jun 11 3. Indice CAC40, Mai 11 4. Indice SPI 200, Jun 11 5. Indice SWISS MARKET, Jun 11 6. Indice DAX, Jun 11 7. Indice NIKKEI 225, Jun 11 8. Indice IBEX 35, Mai 11 9. Indice OMXS30, Mai 11 10. Indice S&P/MIB, Jun 11 	<table border="1"> <tr> <td>Europe</td> <td>67,2%</td> </tr> <tr> <td>Japon</td> <td>19,7%</td> </tr> <tr> <td>Asie Ex-Japon</td> <td>13,2%</td> </tr> </table>	Europe	67,2%	Japon	19,7%	Asie Ex-Japon	13,2%	<ol style="list-style-type: none"> 1. Finance 24,2% 2. Matériaux 10,4% 3. Énergie 9,5% 4. Consommation discrétionnaire 9,4% 5. Technologies de l'information 4,6% 6. Industrie 12,5% 7. Télécommunications 5,9% 8. Consommation de base 9,9% 9. Santé 8,7% 10. Services aux collectivités 4,9%
Europe	67,2%							
Japon	19,7%							
Asie Ex-Japon	13,2%							

Nombre total de placements : 18
Les 10 principaux placements représentent 90,2 % du fonds

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?
Cette rubrique présente le rendement de la série du fonds au cours des 10 dernières années, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série du fonds.
Il est important de noter que le rendement passé de la série du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel après impôt dépendra de votre situation fiscale personnelle.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?
Lorsque vous investissez dans un fonds, la valeur de votre placement peut augmenter ou diminuer. Placements Banque Nationale inc. estime que le risque associé au présent fonds est moyen.

Faible | Faible à moyen | **Moyen** | Moyen à élevé | Élevé

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS ?

Cette section présente le rendement de la série du fonds au cours des dix dernières années. Si la série du fonds a été créée récemment, le rendement ne sera indiqué que pour le nombre d'années d'existence de ce fonds.

- **Rendement moyen :** Cette donnée indique le montant qu'aurait obtenu une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans le fonds pour les années indiquées ainsi que le rendement annuel composé correspondant à ce placement. Dans le cas de fonds ayant moins d'un an d'existence, ces renseignements sont absents puisque l'historique des fonds est insuffisant.
- **Rendements annuels :** Ce tableau indique le rendement annuel de la série du fonds pour chacune des dix dernières années civiles, ou moins s'il y a lieu. Chaque barre exprime, en pourcentage, l'évolution jusqu'au 31 décembre d'un placement effectué le 1^{er} janvier de la même année. En raison de données insuffisantes, aucun graphique n'est fourni pour les fonds qui existent depuis moins d'un an.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS? Cette rubrique présente le rendement de la série du fonds au cours des 10 dernières années, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série du fonds. Il est important de noter que le rendement passé de la série du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel après impôt dépendra de votre situation fiscale personnelle. Rendement moyen La personne qui a investi 1 000 \$ dans cette série du fonds il y a 10 ans détiendrait aujourd'hui 916 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de -0,88 %.	QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE? Lorsque vous investissez dans un fonds, la valeur de votre placement peut augmenter ou diminuer. Placements Banque Nationale inc. estime que le risque associé au présent fonds est moyen. Pour une description détaillée des risques associés au fonds, consultez le prospectus simplifié. Faible Faible à moyen Moyen Moyen à élevé Élevé
Rendements annuels (%) Ce graphique montre le rendement annuel de la série du fonds au cours des 10 dernières années civiles. La série a perdu de sa valeur pendant 4 de ces 10 années.	Y A-T-IL DES GARANTIES? Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.
	À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ? Aux Investisseurs qui : • disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans); • cherchent à diversifier ses placements en participant à plus grande échelle aux marchés internationaux; • désirent se prémunir contre une baisse de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises. N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'un revenu régulier. Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE ?

La valeur d'un placement peut diminuer aussi bien qu'augmenter. Cette échelle présente le niveau de risque d'un placement dans ce fonds, qui a été établi selon la méthode de classification du risque de placement adoptée par le gestionnaire. Le niveau de risque qui convient au client dépendra d'un certain nombre de facteurs, tels que ses objectifs de placement, sa tolérance à l'égard du risque et sa situation particulière.

<p>QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?</p> <p>Cette rubrique présente le rendement de la série du fonds au cours des 10 dernières années, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série du fonds.</p> <p>Il est important de noter que le rendement passé de la série du fonds n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel après impôt dépendra de votre situation fiscale personnelle.</p> <p>Rendement moyen</p> <p>La personne qui a investi 1 000 \$ dans cette série du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 916 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de -0,88 %.</p> <p>Rendements annuels (%)</p>	<p>QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?</p> <p>Lorsque vous investissez dans un fonds, la valeur de votre placement peut augmenter ou diminuer. Placements Banque Nationale inc. estime que le risque associé au présent fonds est moyen.</p> <p>FAIBLE FAIBLE À MOYEN MOYEN MOYEN À ÉLEVÉ ÉLEVÉ</p> <p>Pour une description détaillée des risques associés au fonds, consultez le prospectus simplifié.</p> <p>Y A-T-IL DES GARANTIES?</p> <p>Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.</p>
---	---

Y A-T-IL DES GARANTIES ?

Cet énoncé indique si le fonds offre une assurance ou une garantie protégeant tout ou une partie du capital d'un placement.

<p>La personne qui a investi 1 000 \$ dans cette série du fonds il y a 10 ans détient aujourd'hui 916 \$, ce qui donne un rendement annuel composé de -0,88 %.</p> <p>Rendements annuels (%)</p> <p>Ce graphique montre le rendement annuel de la série du fonds au cours des 10 dernières années civiles. La série a perdu de sa valeur pendant 4 de ces 10 années.</p> <p>60,0 %</p>	<p>Y A-T-IL DES GARANTIES?</p> <p>Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.</p> <p>À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?</p> <p>Aux investisseurs qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans); cherchent à diversifier ses placements en participant à plus grande échelle aux marchés internationaux; désirent se prémunir contre une baisse de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises.
--	--

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

Cette section offre une description des caractéristiques de l'investisseur à qui ce fonds peut convenir le mieux. Le symbole en forme de point d'exclamation apporte des détails supplémentaires quant aux circonstances dans lesquelles ce fonds ne peut convenir à un investisseur.

<p>Rendements annuels (%)</p> <p>Ce graphique montre le rendement annuel de la série du fonds au cours des 10 dernières années civiles. La série a perdu de sa valeur pendant 4 de ces 10 années.</p>	<p>aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.</p> <p>À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?</p> <p>Aux investisseurs qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> disposent d'un montant à investir à long terme (au moins cinq ans); cherchent à diversifier ses placements en participant à plus grande échelle aux marchés internationaux; désirent se prémunir contre une baisse de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises. <p>! N'investissez pas dans ce fonds si vous avez besoin d'un revenu régulier.</p> <p>Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.</p>
---	--

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

Cet énoncé décrit les incidences fiscales qui peuvent advenir en investissant dans ce fonds. De façon générale, l'argent que rapporte un fonds est imposable. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales, du lieu de résidence et selon le compte détenu. Si l'investisseur détient un compte non enregistré, les rendements de ce fonds s'ajoutent à son revenu imposable et, en conséquence, il devra payer de l'impôt sur ce revenu.

<p>Série Investisseurs * NBC839</p> <p>UN MOT SUR LA FISCALITÉ</p> <p>En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.</p> <p>Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.</p> <p>COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?</p> <p>Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série Investisseurs. Les frais sont différents pour chaque série. Informez-vous sur les autres séries qui pourraient vous convenir.</p>
--

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Cette section présente les frais qu'il en coûte pour souscrire, détenir ou vendre des unités de cette série d'un fonds.

- **Frais de souscription** : Les frais de souscription sont payables par l'investisseur selon les différentes options de souscription. Le tableau présente les options disponibles à l'investisseur lorsqu'il achète des parts du fonds.
- **Frais du fonds** : Les frais du fonds se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations du fonds selon le dernier rapport de la direction sur le rendement du fonds. Ces frais sont exprimés en pourcentage de l'actif du fonds et varient selon le fonds.
- **Commission de suivi** : Représente toute commission de suivi versée par le gestionnaire ou un autre membre de l'organisation du fonds au conseiller tant que l'investisseur possède des parts du fonds. La commission de suivi annuelle maximale est exprimée en pourcentage de la valeur du placement.
- **Autres frais** : Indique le montant des frais, autres que les frais de souscription, que l'investisseur doit payer lors de la vente, la substitution ou la conversion de parts du fonds.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série Investisseurs. Les frais sont différents pour chaque série. Informez-vous sur les autres séries qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription
Aucuns frais à payer lorsque vous achetez, substituez ou demandez le rachat de vos titres par l'intermédiaire de Placements Banque Nationale inc. ou de Courtage direct Banque Nationale inc. Des frais peuvent être exigés par votre courtier.

2. Frais du fonds
Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série du fonds. Au 31 décembre 2010, les frais de la série du fonds s'élevaient à 0,82 % de sa valeur, ce qui correspond à 8,20 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation de la série du fonds. Placements Banque Nationale inc. a renoncé à certains frais. Dans le cas contraire, le RFG aurait été plus élevé.	0,62%
Ratio des frais d'opération (RFO) Il s'agit des frais de transactions de la série du fonds.	0,20%
Frais de la série du fonds	0,82%

COMMISSION DE SUIVI
Placements Banque Nationale inc. verse à votre courtier une commission de suivi tant que vous possédez des parts du fonds, laquelle couvre les services et les conseils que le courtier vous fournit. Le courtier peut verser une partie de la commission à ses représentants. La commission de suivi est payée à même les frais de gestion et elle représente un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres de chaque fonds que vous détenez auprès de votre courtier.

Commission de suivi annuelle maximale : Jusqu'à 0,25 % de la valeur de votre placement, ce qui correspond à 2,50 \$ pour chaque tranche de 1 000,00 \$ investie.

3. Autres frais
Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendrez ou substituez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	2% de la valeur des parts que vous vendez ou substituez dans les 30 jours de leur achat pourrait vous être chargé. Ces frais sont versés au fonds.
Frais de substitution	Aucuns frais lorsque vous substituez vos titres par l'intermédiaire de Placements Banque Nationale inc. ou de Courtage direct Banque Nationale inc. Des frais peuvent être exigés par l'entremise d'un autre courtier.
Frais de conversion	Aucuns frais pour la conversion de vos parts contre des parts d'une autre série du fonds.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- * de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les

Renseignements
Vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire du prospectus simplifié

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

Cette section mentionne les droits de l'investisseur relativement à la résolution de son contrat de souscription et d'annulation de souscription. L'investisseur peut décider de résoudre son contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle il a reçu le prospectus simplifié. Il peut également annuler son contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle il a reçu une confirmation de la transaction.

Frais de substitution	Aucuns frais lorsque vous substituez vos titres par l'intermédiaire de Placements Banque Nationale inc. ou de Courtage direct Banque Nationale inc. Des frais peuvent être exigés par l'entremise d'un autre courtier.
Frais de conversion	Aucuns frais pour la conversion de vos parts contre des parts d'une autre série du fonds.
ET SI JE CHANGE D'IDÉE?	
En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :	
<ul style="list-style-type: none">• de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié;• d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.	
Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.	
Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.	
Renseignements	
Vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds en contactant votre conseiller ou en téléphonant sans frais notre Service-conseil placements Banque Nationale au 1 888 270-3941. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.	
Placements Banque Nationale inc. 1100, rue University, 10e étage Montréal (Québec) H3B 2G7 Téléphone : 514 871-2082 Sans frais : 1 888 270-3941 Courrier électronique : placements@bnc.ca www.bnc.ca	
2/2	

RENSEIGNEMENTS

Cette section présente les renseignements relatifs au gestionnaire du fonds et toutes les coordonnées pour le rejoindre.

Frais de substitution	Aucuns frais lorsque vous substituez vos titres par l'intermédiaire de Placements Banque Nationale inc. ou de Courtage direct Banque Nationale inc. Des frais peuvent être exigés par l'entremise d'un autre courtier.
Frais de conversion	Aucuns frais pour la conversion de vos parts contre des parts d'une autre série du fonds.
ET SI JE CHANGE D'IDÉE?	
En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :	
<ul style="list-style-type: none">• de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié;• d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.	
Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.	
Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.	
Renseignements	
Vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds en contactant votre conseiller ou en téléphonant sans frais notre Service-conseil placements Banque Nationale au 1 888 270-3941. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.	
Placements Banque Nationale inc. 1100, rue University, 10e étage Montréal (Québec) H3B 2G7 Téléphone : 514 871-2082 Sans frais : 1 888 270-3941 Courrier électronique : placements@bnc.ca www.bnc.ca	
2/2	